

Mot d’accueil Jean Dionis du Séjour

Madame la Commissaire Générale,

Monsieur le Vice-président du CESE,

Monsieur le Président de la Section « Aménagement durable des Territoires » du
CESE et Président de la Chambre de Commerce et d’Industrie de Lot-et-Garonne

Messieurs les parlementaires,

Mesdames et Messieurs les élus,

Mesdames et Messieurs,

Je ne saurais vous exprimer le plaisir que j’ai à vous recevoir, vous les
représentants de la troisième assemblée de la République dans notre salle des
Illustres agenais.

C’est un grand honneur que vous nous faites et je voudrais remercier Jean-
Alain MARIOTTI d’avoir rendu cette rencontre possible.

Je voudrais également saluer spécialement mon ami Dominique Richard,
membre de la délégation, que j’ai connu sur les bancs de l’Assemblée Nationale

Votre journée va être dense et notre temps est compté, je ne vais donc pas
m’appesantir en paroles inutiles. Vous allez découvrir aujourd’hui ce que le Lot-
et-Garonne offre de meilleur ! La réussite d’Agropole est incontestable et nous
voulons continuer d’appliquer la même recette pour assurer le développement
et la prospérité du bassin de vie agenais :

- une volonté politique forte,
- un engagement concerté de tous les partenaires
- et un soutien de l’Etat et des collectivités

C’est l’objet de notre réunion, mais auparavant, je laisse la parole à Jean-Alain
Mariotti pour quelques mots d’introduction.

Intervention de Jean Dionis du Séjour

Quelques mots d'introduction pour vous présenter notre agglomération agenaise qui s'étend désormais sur un bassin de vie de 100 000 habitants au cœur de la Moyenne Garonne.

C'est un territoire dynamique mais qui n'arrive pas à exploiter pleinement sa situation géographique entre les deux capitales des nouvelles grandes régions que sont Bordeaux et Toulouse.

Clairement, aujourd'hui, nous sommes à la croisée des chemins. Quel est l'avenir de l'industrie dans nos territoires ruraux ?

Par sa situation géographique, Agen se raccroche aux métropoles bordelaise et toulousaine, mais il faut nous aider à nous connecter de manière plus efficace et plus performante : par le développement des infrastructures de communication (route, rail...), par les réseaux numériques (fibre optique, 4G...) mais également en nous intégrant dans les réseaux d'entreprises et les pôles de compétitivités stratégiques.

Cette question du maillage territorial n'est pas nouvelle, mais elle doit être au cœur des préoccupations de l'Etat au moment où l'organisation territoriale de notre pays connaît de profonds bouleversements.

Je fais ici un zoom sur Agen mais c'est un constat national. Le risque est grand de voir, entre les métropoles qui se développent plus ou moins anarchiquement, des territoires interstitiels se désertifier notamment en termes de développement économique et industriel.

L'Agglomération a pris très tôt la mesure de ce danger. Construite autour de la protection de nos communes face aux crues de la Garonne, l'Agglomération d'Agen a endossé, dès sa création, un rôle d'aménageur et de développeur.

Même si dans le quotidien, elle gère également des questions de proximité, l'Agglomération s'est fixée comme mission de créer les conditions favorables au développement des entreprises pour qu'elles créent les emplois de demain, seuls garants de la cohésion sociale sur notre territoire.

Au moment où l'Etat réduit ses dotations aux collectivités et donc les marges de manœuvre en investissement, notre Agglomération a fait un choix politique et budgétaire fort : réduire nos dépenses de fonctionnement pour prioriser l'économie et l'emploi en investissant lourdement sur le foncier d'entreprise et les infrastructures de communication.

Car l'enjeu est de taille. Aujourd'hui, Agen, l'Agglomération et le département sont confrontés à de grosses difficultés :

- le Lot-et-Garonne est le 16ème département le plus pauvre de France,
- 17,5% des agenais vivent en dessous du seuil de pauvreté
- Un taux de chômage de 16.1% à Agenais avec des pics à 37% dans les quartiers sensibles
- et près de 8 000 personnes sur notre agglomération sont au chômage.

Nous avons le devoir d'agir et de réagir, et c'est pourquoi, unanimement, tous les maires de l'Agglomération se sont engagés sur ce mandat pour donner une priorité claire à l'économie et à l'emploi.

Une véritable feuille de route de notre action a été définie qui vise d'une part le tissu économique existant, moteur de la dynamique agenaise, et d'autre part l'implantation d'activités nouvelles.

Concertée et cohérente, cette stratégie se décline en 3 axes majeurs

1. le développement des infrastructures de communication,
2. la mise en relation les acteurs économiques,
3. le développement des zones d'accueil des entreprises,

Je n'oublierai pas le développement et l'adaptation de l'offre de formation et le volet insertion par l'économie qui font partie intégrante de notre stratégie mais que nous ne développerons pas aujourd'hui.

Après le développement d'UPSA dans les années 80, la réussite d'Agropole dans les années 90, le Technopole Agen-Garonne est aujourd'hui le symbole de cette volonté de lancer LE 3^{EME} PLAN DE RE-INDUSTRIALISATION DE L'AGENAIS, de dynamiser notre territoire et de profiter enfin de notre situation stratégique entre deux métropoles régionales.

Cette politique volontariste vise une seule finalité : remettre Agen et son agglomération sur le chemin de la prospérité.

1. le développement des infrastructures de communication

Premier axe de notre stratégie économique : le développement des infrastructures de communication

Concrètement, sur ce dossier, nous travaillons avec l'Etat, les collectivités et les opérateurs concernés pour coordonner de manière concertée et phasée un programme de grandes infrastructures qui nous permettra de positionner l'agenais comme carrefour économique entre Bordeaux et Toulouse.

Autour du technopole Agen-Garonne que nous développerons plus longuement tout à l'heure, sont prévus dans ce plan :

- la création d'un second échangeur autoroutier par ASF-Vinci Autoroutes à l'horizon 2017/2018
- la création du contournement Ouest d'Agen via des aménagements routiers
- et la construction du Pont de Camélat (3ème franchissement indispensable de la Garonne).

Ce plan est bien évidemment LGV compatible mais pas LGV dépendant !

La réalisation de ce programme est une condition sine qua non de la réussite de notre plan de réindustrialisation de l'agenais, et il mérite à ce titre toute l'attention de l'Etat.

2. la mise en relation les acteurs économiques

Le deuxième volet concerne la mise en relation des acteurs économiques. Sur toutes ces questions, il est illusoire de penser que l'on peut avancer tout seul. Le rôle de la collectivité est de mobiliser toutes les énergies, d'être le catalyseur des projets.

Car la compétence économique de l'agglomération ne vise pas à recréer des services existants mais au contraire à les coordonner à l'échelle de l'agglomération avec les autres partenaires institutionnels et historiques de

l'entreprise et en premier lieu la Chambre de Commerce et d'Industrie mais aussi la Chambre de Métiers et de l'Artisanat et de la Chambre d'Agriculture.

A cet égard, nous avons signé avec la Chambre de Commerce et d'Industrie de Lot-et-Garonne un partenariat étroit et pérenne sur plusieurs axes de travail

- L'accueil concerté des entreprises sur le territoire
- La dynamique commerciale du territoire Agenais
- Le développement du Sud Management en matière d'enseignement supérieur
- Ou encore l'accueil d'entreprises exogènes notamment grâce à l'implantation d'une pépinière d'entreprise sur le TAG ainsi que la création d'une association de promotion du TAG.

Tisser ce lien fort permettra de faire émerger des projets économiques et d'aménagement du territoire majeurs pour le bassin de vie agenais et son devenir.

C'est la conjonction de tous ces facteurs qui sera le garant de la réussite de cette politique. Les entreprises ne s'y trompent pas ! A équipement égal, leur souhait est de s'installer dans des territoires ruraux (moins encombrés, plus accessibles financièrement) qui leur permettent de fidéliser leur personnel et de développer l'innovation.

Je pense à la start-up Jexchange.fr qui emploie plus de 80 personnes à l'Agropole dont 40 développeurs. Je pense également à Fonroche, leader français du photovoltaïque, qui a choisi Agen pour son implantation ou encore Boncolac qui investit 6 M€ sur l'Agropole.

Enfin, je n'oublie pas BMS, qui malgré la sensibilité des groupes pharmaceutiques aux effets de la mondialisation et aux politiques nationales de santé, conforte UPSA en Agenais.

3. le développement des zones d'accueil des entreprises

La dernière traduction de cette stratégie, c'est l'aménagement de nouvelles zones désenclavées comme Agropole III et le TAG dont le chef de Projet Pierre Souillé vous présentera les grandes lignes tout à l'heure.

Agropole est une très belle réussite, née d'une volonté politique forte de Jean François PONCET et de la mise en synergie des acteurs économiques.

Aujourd'hui, Agropole arrive à saturation, il nous reste quelques opportunités foncières avec Agropole III mais qui sont insuffisantes pour assurer l'accueil d'entreprises au-delà de 3 à 5 ans.

C'est pourquoi, à la demande de la CCI, qui déjà en 2005 tirait la sonnette d'alarme sur les besoins en foncier économique, nous avons élaboré le projet de Technopole Agen Garonne.

Notre objectif est clair : nous voulons créer 4 000 emplois dans les 20 prochaines années. Ce sera long mais nous sommes déterminés !

Afin de vous éviter une description fastidieuse, je vous propose de regarder un petit film de présentation de 2 minutes 30 du Technopole Agen-Garonne.

Lancement du film

C'est un projet ambitieux et raisonnable. Ambitieux parce qu'avec 146 hectares cessibles ce sera un des plus gros développements fonciers du Sud-Ouest mais raisonnable parce que ce développement est phasé sur 20 ans.

Ambition également parce que nous visons un développement exogène mais raisonnable parce que des entreprises locales profiteront de cette opportunité pour se développer.

La réussite de ce projet passe par la mise en place d'outils partenariaux et parmi ceux-là : **L'EPFL, l'Etablissement Public Foncier Local** est le bras armé de la collectivité. Il porte la question foncière sur ce projet. Henri Tandonnet, sénateur de Lot-et-Garonne, 1^{er} Vice Président de l'Agglomération et Président de l'EPFL vous en parlera plus longuement.

L'autre outil, **c'est notre partenariat très fort avec les chambres consulaires** et en particulier la CCI, et le président Mariotti n'y est pas pour rien.

Une des actions concrètes de ce partenariat est la création d'une association de promotion du Technopole Agen-Garonne qui sera présidé par Emeric d'Arcimoles.

Au delà de ces atouts et de cette détermination, il faut aussi être lucide, nous avons des handicaps. Le premier d'entre eux, c'est le phénomène des zadistes que nous connaissons qui est une plaie pour le développement de plus d'une centaine de projets d'aménagements en France qui se trouvent ainsi bloqués.

Les oppositions sont légitimes et souvent constructives mais ce phénomène de banalisation des comportements illicites au nom d'une soi-disant protection de l'environnement bloque des projets autorisés et légaux dont la finalité est de créer de la richesse et des emplois pour le territoire.

Dans une situation économique difficile, au moment où il y a urgence à agir et lorsque les autorisations sont obtenues et les projets validés, la collectivité doit se sentir accompagnée et soutenue par les services de l'Etat pour faire respecter la loi.

Le second frein, c'est la capacité financière d'établissement comme le nôtre à mobiliser du foncier. C'est vrai qu'aujourd'hui, la charge foncière qui existe est telle qu'il est important que nous soyons aussi aidés dans ce domaine là.

Nous avons besoin de l'aide du département. Nous avons besoin de l'aide la Région. Et nous avons besoin, Mme Bonnet-Galzy, de l'aide de l'Etat à travers la mobilisation de fonds européens tel que je vous l'ai écrit.

Henri, je te laisse la parole

Je vous remercie.

* * * * *